



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

COMMUNIQUE DU CHSCTM DU 3 FEVRIER 2021

A la demande insistante de la FSU, un CHSCT ministériel exceptionnel (le premier depuis la reprise de janvier) s'est réuni le 3 février 2021 et a porté sur les mesures sanitaires liées à la propagation du virus sars-cov2, et notamment son variant anglais (voir compte-rendu). Même si les chiffres du 29 janvier n'ont pu être présentés, l'administration confirme que la progression est indéniable dans nos structures comme ailleurs. Dans ce contexte, le gouvernement a par suite été conduit à prendre de nouvelles mesures, ayant forcément des conséquences sur l'organisation et le fonctionnement des établissements d'enseignement. Le protocole sanitaire est donc à nouveau "renforcé" mais laissé encore une fois à l'appréciation ou aux faibles possibilités et moyens de nos établissements. Cela a déjà conduit et va par suite à nouveau conduire à des situations contrastées et contradictoires dans les établissements – les mêmes causes entraînant inmanquablement les mêmes effets... Face à la cacophonie, le Snetap-FSU tient à rappeler ici ce qu'il porte dans chacune des instances de santé, sécurité et conditions de travail : dans ce contexte épidémique, la santé physique et mentale et la sécurité doivent prévaloir.

La situation est inquiétante, continuons à mettre en place des mesures efficaces pour ne pas fermer les établissements ! Aujourd'hui dans de trop nombreux établissements, le protocole n'est appliqué que partiellement et imparfaitement. Or, son application stricte est l'unique condition pour ne pas fermer. Pour le respecter, et en l'absence de moyens supplémentaires que nous dénonçons (humains ou encore de locaux), la baisse de la jauge nous paraît inévitable. Les équipes pédagogiques ont à cœur la réussite de leurs élèves, étudiants et apprentis, stagiaires et que par conséquent, certaines voient dans cette baisse de jauge un frein important, c'est pourquoi le Snetap-FSU demande à l'administration centrale des décisions claires sur les modalités d'examen (allègements des programmes et réduction du nombre de CCF). Si des aménagements ont été prévus pour les baccalauréats technologique et général, rien en revanche encore à cette heure n'est prévu pour les autres diplômes, malgré les affirmations de la DGER. **Les personnels ne doivent pas avoir à choisir entre la réussite des élèves et la santé de toutes et tous.**

De la même manière, concernant les "journées portes ouvertes" dont on sait l'enjeu en terme de recrutement, **les personnels ne doivent pas avoir à choisir entre l'avenir de leur établissement et la santé de toutes et de tous !** Après de nombreuses interpellations et à l'issue d'échanges constructifs, la DGER a enfin pris conscience que le format d'une journée posait problème avec un risque avéré de concentration et de brassage – à plus forte raison à l'heure où la Ministre de la Fonction Publique annonce la fin des réunions en présentiel, sauf exception pour raison impérieuse et pas à plus de 6 personnes en présence dans une salle. Désormais, ce temps de recrutement s'il n'est pas totalement proscrit en présentiel devra se faire sous forme de "rendez-vous individuels de découverte et d'orientation" espacés dans le temps. Nous avons aussi dénoncé l'attitude des établissements privés et des MFR qui continuent pour nombre d'entre elles d'organiser des JPO à peu près comme si de rien n'était. La DGER s'est engagée à une plus grande fermeté à ce sujet via les DRAAF.

Enfin, le Snetap-FSU est intervenu afin **que l'on évoque tous les territoires**. La situation de l'Outre-Mer dressée par les services du SRH n'était pas complète. Aucune information provenant de la Guyane et une vague indication sur la progression du variant sud-africain à Mayotte (sic).

Le Snetap-FSU continuera tenir les deux bouts entre la qualité de l'enseignement et avec elle, la réussite des élèves, et la santé et la sécurité des personnels comme de nos usagers !

Paris, le 5 février 2021